

**Coopération technique
entre pays en développement**

Distr. générale
15 avril 2001
Français
Original: anglais

**Comité de haut niveau pour l'examen
de la coopération technique
entre pays en développement****Douzième session**

New York, 29 mai-1er juin 2001

Point 2 de l'ordre du jour provisoire**Examen biennal complet des progrès accomplis
dans l'application du Plan d'action de Buenos Aires
et des décisions prises par le Comité de haut niveau***Résumé*

Le présent rapport est soumis conformément aux dispositions du paragraphe 13 de la décision 11/1 A adoptée par le Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement (CTPD) à sa onzième session.

Le rapport présente une analyse des diverses questions que soulèvent la promotion et l'utilisation de la CTPD, de la mise en oeuvre du Plan d'action de Buenos Aires pour la CTPD et des décisions correspondantes du Comité de haut niveau. Le rapport comprend aussi l'analyse des contributions des pays en développement, des pays développés, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des organismes des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement et le Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement. En outre, le rapport présente plusieurs initiatives notables de coopération technique entre pays en développement qui ont été lancées depuis la onzième session du Comité de haut niveau.

On trouvera également dans le rapport l'exposé des principales contributions de la CTPD au développement mondial. Le rapport présente en outre les recommandations relatives à une intensification des efforts que font les pays en développement et leurs partenaires, parmi lesquels les organismes des Nations Unies pour le développement, et celles qui visent à l'accroissement de l'aide financière que les pays développés apportent à la coopération technique entre pays en développement.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Sigles		3
I. Introduction	1–4	5
II. Aperçu des tendances de la coopération technique entre pays en développement durant l'exercice biennal 1999-2000	5–14	5
III. Les progrès de la coopération technique entre pays en développement	15–25	7
IV. Les progrès accomplis par les pays en matière de coopération technique avec les pays en développement	26–33	11
V. Progrès accomplis par les organismes des Nations Unies et les autres partenaires du développement dans la promotion de la coopération technique entre pays en développement	34–86	14
A. Soutien à la CTPD apporté par les organismes des Nations Unies	35–58	14
B. Appui fourni par le Programme des Nations Unies pour le développement et par le Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement	59–77	19
C. Appui offert par les organisations intergouvernementales et non gouvernementales	78–86	23
VI. Conclusions et recommandations	87–95	24
Annexe		
Pays et organismes qui ont répondu aux questionnaires		27

Sigles

ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BAD	Banque africaine de développement
BRAP	Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique
BREA	Bureau régional pour les États arabes
CCI	Centre du commerce international
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPD	Coopération économique entre pays en développement
CESAO	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
CIJ	Cour internationale de Justice
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COI	Commission de l'océan Indien
CRSEFPPI	Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
DANIDA	Agence danoise pour le développement international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
IAT	Institut asiatique de technologie
IRRI	Institut international de recherche sur le riz
LOGOTRI	Réseau des instituts de formation et de recherche des collectivités locales en Asie et dans le Pacifique
OEA	Organisation des États américains
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PMA	Pays les moins avancés

PNUCID	Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues
PSSA	Programme spécial pour la sécurité alimentaire
SELA	Système économique latino-américain
TICAD	Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain
TWN	Réseau du tiers monde
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UPU	Union postale universelle
VNU	Volontaires des Nations Unies
WIDE	Web of Information for Development

I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport un examen assez complet de l'application du Plan d'action de Buenos Aires¹ durant l'exercice biennal 1999-2000; le rapport est soumis conformément aux dispositions du paragraphe 13 de la décision 11/1 A adoptée par le Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement (CTPD)² à sa onzième session.

2. Pour établir ce rapport, le Groupe spécial de la CTPD a utilisé surtout des informations reçues en réponse aux questionnaires qui avaient été envoyés aux gouvernements des pays en développement et des pays donateurs, à tous les organismes des Nations Unies y compris les commissions régionales, aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales compétentes, et aux bureaux locaux et centraux du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ces questionnaires, adaptés aux diverses catégories de destinataires, avaient été conçus pour recueillir des informations sur la mise en oeuvre du Plan d'action de Buenos Aires, et notamment sur les dispositions générales et institutionnelles, sur les nouvelles orientations, le volume des opérations, les exemples de coopération et les recommandations tendant à améliorer la coopération technique entre pays en développement. Les informations produites par les activités soutenues par le Groupe spécial et celles qui sont dans le domaine public, notamment les rapports et publications de diverses organisations et entités, ont de même été utilisées pour rédiger le présent rapport. La liste des entités qui ont répondu à ces questionnaires est donnée en annexe.

3. Le rapport comprend cinq sections. Après l'introduction, la section II offre un bref aperçu des progrès et des tendances récentes de la coopération technique entre pays en développement durant les années 1999 et 2000. Des informations plus détaillées sur les progrès constatés par les pays en développement dans la pratique de la CTPD sont exposées à la section III, et la section IV porte sur les activités que mènent les pays développés pour concourir à la CTPD. On trouvera à la section V des indications sur la façon dont les autres partenaires du développement contribuent aux progrès réalisés dans l'application de la CTPD : ces autres partenaires sont les organismes des Nations Unies, le PNUD et le Groupe spécial, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La

section VI renferme les conclusions et les recommandations qui visent à améliorer les modalités de la CTPD.

4. Il est à noter que les progrès réalisés dans l'application des nouvelles orientations de la CTPD sont analysés dans un document distinct (TCDC/12/2). Aussi, le présent document et le document TCDC/12/2 doivent-ils être lus ensemble si l'on veut se faire une idée globale de l'évolution de la CTPD en 1999 et 2000.

II. Aperçu des tendances de la coopération technique entre pays en développement durant l'exercice biennal 1999-2000

5. Les pays en développement sont de plus en plus conscients que, pour tirer le meilleur parti possible de la mondialisation, ils doivent s'adapter, et notamment conformer leurs politiques et leurs institutions aux exigences des nouveaux systèmes mondiaux. Ce n'est qu'ainsi qu'ils pourront défendre leurs intérêts nationaux, promouvoir leur développement humain, participer vraiment aux différents processus multilatéraux et rester compétitifs sur des marchés mondiaux de plus en plus exigeants. À cette fin, ces pays devront acquérir le potentiel indispensable, échanger des données d'expérience et veiller à ce que les connaissances de leurs spécialistes se complètent mutuellement.

6. C'est cette prise de conscience des priorités et des aspirations communes, de l'existence de nombreux spécialistes dans les pays en développement et de la nécessité urgente de relancer la coopération Sud-Sud qui a amené à convoquer le premier Sommet du Sud, du Groupe des 77, à La Havane, en avril 2000. L'idée qu'il faut intensifier cette coopération est de plus en plus partagée par les nombreux partenaires qui interviennent dans l'effort de développement, et notamment par la communauté des donateurs, par les organismes des Nations Unies et par les organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La coopération Sud-Sud semble donc offrir un nouveau terrain d'entente pour la communauté internationale, qui peut ainsi demander la mise à l'ordre du jour d'un modèle de développement plus participatif et plus équitable, prévoyant la réduction de moitié de l'incidence de la pauvreté avant 2015 et la réalisation des objectifs de développement international proposés au XXI^e siècle.

C'est dans cette optique qu'on examine ici les progrès accomplis par les pays en développement au regard de la coopération Sud-Sud et la mesure dans laquelle d'autres partenaires intervenant dans l'effort de développement ont prêté leur appui à cette coopération durant l'exercice biennal 1999-2000.

7. Au cours de cet exercice, la coopération technique entre pays en développement a permis de distinguer six tendances : les pays en développement ont commencé à jouer un rôle plus actif dans le lancement et le financement des activités de CTPD; les activités de CTPD ont évolué, d'un type relativement simple, composé d'interventions spontanées, vers des formes plus élaborées et plus complexes d'échange; la coopération bilatérale a été complétée par une collaboration intrarégionale et interrégionale accrue; le secteur privé et l'ensemble des ONG se sont plus activement impliqués dans la CTPD; la CTPD de type horizontal traditionnel est de plus en plus souvent complétée par une coopération triangulaire; et les pays en développement ont délibérément recherché une collaboration à long terme plutôt que la mise en oeuvre d'initiatives ponctuelles.

8. Il ressort d'un examen attentif des progrès signalés par les pays en développement, durant l'exercice 1999-2000, que certaines des tendances déjà constatées durant l'exercice précédent n'ont pas notablement changé, tandis que d'autres sont devenues plus prononcées. On a constaté ainsi une augmentation notable du nombre de pays dont les organismes de coopération consacrent des crédits accrus à la CTPD. L'Inde, par exemple, a alloué dans son budget 170 millions de dollars pour la coopération technique avec d'autres pays en développement. Durant la même période, la Turquie a également inscrit à son budget 180 millions de dollars pour la coopération technique et économique internationale (CTPD/CEPD), dont 80 % environ sont consacrés à la CTPD. En outre, la coopération technique entre pays en développement a principalement revêtu la forme de relations et d'accords bilatéraux. La coopération multinationale et interrégionale a progressé durant la période considérée, en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes et entre les pays des régions de l'Afrique et de l'Asie et du Pacifique. Les pays en développement ne voient plus dans la CTPD uniquement un moyen d'accéder à l'autonomie ou de compléter la coopération technique traditionnelle, qui était caractérisée par des relations entre fournisseurs et

bénéficiaires. Au contraire, ils reconnaissent qu'elle peut les aider à s'intégrer à l'économie mondiale.

9. L'analyse effectuée a également révélé plusieurs faits nouveaux. Par exemple, les pays en développement donnent plus d'importance qu'auparavant à la mise en valeur des ressources humaines. Ils ont également adopté une démarche plus efficace en matière de planification et de programmation des activités de CTPD, sur la base d'une évaluation des besoins locaux, effectuée à la faveur de missions exploratoires ou par des commissions conjointes. En outre, ces pays sont de plus en plus disposés à coopérer pour diagnostiquer et tenter de résoudre les problèmes d'intérêt commun, en particulier ceux qui ont trait à la mondialisation.

10. Durant la période considérée, l'adhésion des donateurs à la notion de CTPD, souvent décrite comme une coopération triangulaire, a remarquablement progressé. Tous les pays développés qui ont répondu au questionnaire ont expressément indiqué qu'ils continuaient à soutenir la notion de CTPD et qu'ils y voyaient un important élément de la coopération pour le développement international. Nombreux sont ceux qui estiment que la coopération triangulaire permet aux pays visés par le programme d'aide de mieux contrôler cette coopération et peut les amener à créer, entre eux, de meilleurs partenariats. D'autres pays ont signalé une utilisation plus large de la modalité de la CTPD dans leurs programmes d'aide bilatérale et régionale. Certains ont estimé que l'utilisation de cette modalité devait trouver sa place dans l'application des programmes de tous les organismes des Nations Unies. Les pays développés apportent aussi un soutien grandissant à la CTPD par le canal d'entités bien établies, sous-régionales ou régionales, de centres d'excellence ou de réseaux de connaissances spécialisées. Les programmes de formation dans les pays tiers et les programmes faisant appel à des experts de pays tiers sont de plus en plus largement utilisés pour former des ressources humaines et échanger des spécialistes. Plusieurs pays donateurs ont marqué leur préférence pour une approche-programme thématique ou sectorielle pour soutenir les activités de CTPD.

11. Il ressort de leurs réponses que les organisations intergouvernementales et non gouvernementales mettent surtout l'accent sur les programmes de coopération régionale, sur la création de réseaux, les recherches, la collecte et la diffusion d'informations et l'analyse des questions commerciales et des questions relatives à la mondialisation.

12. Dans leurs domaines respectifs de compétence, les organismes des Nations Unies continuent à apporter une impulsion appréciable à la coopération technique et économique entre pays en développement. Ils signalent tous avoir désigné des centres de coordination de la CTPD et la plupart ont décentralisé leur programmation au niveau du terrain, où il est plus facile d'apporter un appui à la CTPD. Certains ont fait un effort conscient pour développer et soutenir des programmes novateurs et originaux de CTPD pour assurer la durabilité et accroître l'impact obtenu, et c'est le cas du programme spécial pour la sécurité alimentaire de la FAO ou encore du programme de promotion du commerce Sud-Sud du Centre du commerce international (CCI). La plupart des activités de CTPD qui sont dynamisées par les organismes des Nations Unies, parmi lesquels les commissions régionales, sont exécutées aux niveaux sous-régional, régional et interrégional. La création de réseaux d'institutions de recherche et l'appui aux centres d'excellence semblent être le moyen qui a la préférence de la plupart des organismes qui cherchent à créer des capacités, échanger les pratiques optimales et les connaissances spécialisées, mener des recherches communes et assurer une concertation pour résoudre les questions sectorielles ou générales qui préoccupent un grand nombre de pays en développement, comme le commerce, les droits de propriété intellectuelle, les questions de démographie, les services postaux et la lutte contre le sida.

13. Le PNUD, qui est le principal organisme des Nations Unies chargé de coordonner la mobilisation au profit de la CTPD, demeure aussi celui qui apporte l'appui le plus important à celle-ci grâce à ses programmes mondiaux, interrégionaux, régionaux et nationaux. La plupart des programmes régionaux du PNUD sont, de façon générale, des initiatives de CTPD. Le fait que plus de 50 % des cadres de coopération avec les pays mentionnent la modalité de la CTPD et que 33 bureaux locaux du PNUD ont répondu au questionnaire relatif à la CTPD indique bien que la CTPD est de plus en plus utilisée dans la programmation du PNUD. En outre, la coopération Sud-Sud est bien l'une des priorités consignées dans les plans d'action de l'Administrateur pour 2000-2003. L'Administrateur a réaffirmé qu'il donnait une place de choix à la coopération Sud-Sud; cela a été redit à la première session ordinaire de 2001 du Conseil d'administration du PNUD. Le Groupe spécial de la CTPD, pour sa part, a concentré son action sur la création de capacités, en soutenant le dialogue Sud-Sud sur les politiques, en

favorisant la création de réseaux de connaissances et en mettant en place de vastes partenariats faisant appel à des conceptions novatrices. Les progrès les plus notables ont été accomplis dans les échanges de vues Sud-Sud sur les politiques, organisés pour préparer le Sommet du Sud, mais il faut citer aussi la transformation du réseau d'information pour le développement (WIDE) en un vigoureux moyen d'information et de communication Sud-Sud, le développement d'un modèle de coopération effectif entre le secteur privé et le secteur public, le Forum commercial Afrique-Asie, le recensement et la diffusion des pratiques déjà éprouvées au Sud, et l'introduction de la méthode du projet vedette comme moyen de programmation participative de la CTPD.

14. Nonobstant les progrès et les faits nouveaux qui viennent d'être exposés, l'expansion de la CTPD demeure sujette à plusieurs facteurs limitatifs : absence de politique nationale cohérente de la CTPD et de structures institutionnelles d'appui dans certains pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA), les pays sans littoral et les pays en transition; rareté de la documentation sur les activités nationales de CTPD, et notamment de l'information financière; absence d'un système de notification des activités de la CTPD; manque d'idées novatrices et rareté des activités de CTPD qui se prêteraient à un financement par les donateurs en vertu d'arrangements triangulaires; et précarité de la création de réseaux de connaissances.

III. Les progrès de la coopération technique entre pays en développement

15. En dépit du nombre limité de pays en développement qui ont répondu au questionnaire, il a été possible de déterminer, à partir des réponses des 103 entités qui ont répondu et à partir d'autres données disponibles, que presque tous les pays en développement participaient, comme fournisseur ou comme bénéficiaire ou comme l'un et l'autre, à des activités de CTPD. Comme on l'a noté à la section II, les grandes tendances de la CTPD pendant l'exercice biennal 1997-1998 ont subsisté durant l'exercice biennal examiné, certaines devenant plus prononcées. Ces tendances sont notamment les suivantes : amélioration des politiques et du climat institutionnel de la CTPD; augmentation des crédits nationaux alloués à la CTPD; meilleur cadrage

sur la valorisation des ressources humaines; conception fondée sur les besoins de la planification de la CTPD et de la programmation commune; utilisation accrue de modes bilatéraux d'échanges et convergence mutuellement bénéfique des efforts fournis; création de partenariats au sujet des questions de développement communes; et essor de la coopération régionale et interrégionale. On trouvera plus bas un examen plus détaillé de ces évolutions.

16. *Amélioration des politiques et du climat institutionnel de la CTPD.* De nombreux pays en développement, parmi lesquels le Brésil, le Chili, la Chine, le Costa Rica, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Mexique, le Pakistan, le Pérou, Singapour, la Thaïlande, la Tunisie et la Turquie, ont créé des organismes chargés de coordonner la CTPD et de proposer des directives sur la question. À la fin de l'exercice 1999-2000, tous les pays en développement qui ont répondu aux questionnaires avaient désigné un centre de coordination nationale de la CTPD et la plupart des pays pivots les avaient renforcés. Par exemple, le Gouvernement costaricien a créé le Département de la coopération internationale au Ministère des affaires étrangères en 2000, et il l'a doté d'un conseil consultatif chargé de déterminer les stratégies et directives en matière de coopération technique. Le Mexique a rationalisé les dispositions institutionnelles qu'il a prises en créant l'Institut mexicain pour la coopération internationale, qui est chargé de répondre aux nouvelles demandes de CTPD et CEPD. Au Pérou, un secrétariat général de la coopération technique internationale a été créé dans les services de la présidence du Conseil des ministres; ce secrétariat est chargé de l'ensemble de la coopération technique internationale. Le Pakistan a également désigné un centre de coordination de la CTPD, qui a élaboré une politique de la CTPD actuellement examinée par le gouvernement. Des pays en transition, tels que la Bosnie-Herzégovine, la Lettonie ou la Roumanie, envisagent également une coopération plus étroite entre eux et d'autres pays. Ces évolutions peuvent être attribuées non seulement à une meilleure appréciation de la notion de CTPD et de sa portée, mais aussi à son importance accrue pour les pays en développement, qui y voient un moyen d'élargir leur rôle dans la coopération internationale pour le développement.

17. *Augmentation des crédits nationaux alloués à la CTPD.* Presque tous les pays en développement qui ont fourni des renseignements ont signalé un recours plus large à la modalité de la CTPD dans leurs programmes

de coopération technique et économique avec d'autres pays en développement. Alors que de nombreux pays ont cité en exemple certains de leurs programmes de CTPD, plusieurs ont également communiqué des données financières indiquant des crédits appréciables accordés, dans leur budget national, à la CTPD. En Inde, par exemple, ces crédits ont été de 170 millions de dollars en 1999-2000. Le budget de base du programme de coopération singapourien en 1999-2000 a été de 14,8 millions de dollars et il concernait 133 pays. La Turquie a alloué 180 millions de dollars à la coopération technique et économique internationale, environ 0,05 % de son produit intérieur brut, et 80 % environ de ce montant ont été consacrés à la CTPD. Le Chili a alloué 2,3 millions de dollars de crédits budgétaires à la CTPD en 1999. Malgré la crise économique de 1997-1998, l'Indonésie a alloué 200 000 dollars de crédits budgétaires à la CTPD/CEPD, et elle a utilisé aux mêmes fins 141 000 dollars des ressources venant du PNUD et 600 000 dollars d'une subvention japonaise. Durant la période biennale examinée, le Pakistan a alloué 500 000 dollars sur le budget national à la CTPD et en 1999 ce pays a lancé un programme général de CTPD, avec le PNUD, qui représente 542 000 dollars. Les autorités thaïlandaises ont alloué, sur le budget du pays, un crédit, pour la CTPD, de 237 346 dollars, et, pour des arrangements triangulaires, un complément de 301 266 dollars. La Chine s'intéresse beaucoup aux activités de CTPD et de CEPD en Afrique et elle fournit des fonds à faible taux d'intérêt pour le développement de l'Afrique, créant au besoin des coentreprises, élargissant le commerce bilatéral et contribuant à la mise en valeur des ressources humaines. Il est très encourageant de constater qu'en 2000, la Chine a décidé de réduire ou d'annuler, au cours des deux prochaines années, 1,2 milliard de dollars de créances qu'elle détient sur certains pays africains, qui sont pour la plupart des PMA.

18. *Meilleur cadrage sur la valorisation des ressources humaines.* Il ressort des réponses aux questionnaires que de plus en plus de pays en développement utilisent la CTPD pour valoriser leurs ressources humaines. Durant l'exercice considéré, la Chine a organisé 35 stages, à l'intention de 900 stagiaires venus de l'étranger et a également envoyé des experts dans d'autres pays en développement. L'Inde durant cette période a accueilli environ 2 000 stagiaires dans 110 établissements d'enseignement et de nombreux autres stagiaires venant du secteur privé. L'Indonésie a intensifié ses programmes de formation de stagiaires

venus de pays en développement et a également amélioré la qualité des établissements de formation qui s'occupent de planification familiale, d'agriculture, de santé publique, de développement des petites et moyennes entreprises et de travaux publics. Un grand nombre de stagiaires, en particulier des Africains, ont reçu une formation dans ces disciplines. La Malaisie a, dans ses nombreux établissements d'enseignement, formé aux techniques de l'informatique et de l'administration publique, des stagiaires venus d'autres pays en développement. En 1999, ce pays a organisé un programme de formation à l'intention de diplomates et de fonctionnaires du Myanmar. Le Pakistan a également formé un grand nombre de stagiaires venus de pays en développement dans diverses disciplines et en 2000 ce pays a offert 2 000 places de stagiaires internationaux dans plus de 140 établissements pakistanais. Durant l'exercice 1999-2000, Singapour a organisé des stages et des voyages d'études à l'intention de plus de 7 000 participants originaires de 133 pays et Sri Lanka a accueilli des spécialistes, originaires principalement de la région, pour un enseignement pratique relatif aux fibres tirées du bananier, à l'énergie éolienne et à l'élevage des crabes. La Tunisie s'est dotée d'établissements de formation professionnelle, et des enseignements spécialisés y sont organisés à la demande d'organismes internationaux et interrégionaux. Cuba aide la Colombie et la République dominicaine à former des stagiaires, au niveau local, tout en recevant une aide du Chili et du Pérou. Le Mexique accorde la priorité à la valorisation des ressources humaines de la région. Pour mieux servir la région, ce pays a amélioré la qualité de ses établissements d'enseignement en vertu d'arrangements de coopération avec ses partenaires de l'Accord de libre-échange nord-américain. Dans un programme triangulaire de coopération avec le Japon, le Mexique organise également une formation d'enseignants d'établissements de formation industrielle et technique en Amérique latine et dans les Caraïbes.

19. *Conception des programmes de CTPD et de la programmation commune fondée sur les besoins.* L'envoi de missions de CTPD dans des pays partenaires et la formation de commissions conjointes (entre gouvernements) ou mixtes (entre secteur public et secteur privé) servent de plus en plus à améliorer la pertinence et l'utilité des programmes de CTPD. Le Bénin, le Guyana, les Seychelles, l'Ouganda et l'Uruguay ont travaillé ensemble dans le cadre de commissions conjointes avec d'autres pays en développement pour

recenser leurs priorités de CTPD et les domaines d'une coopération. En Amérique latine, le Brésil a organisé, lors d'entretiens annuels, une coopération horizontale en faisant appel aux divers pays de la région et il a financé les opérations au moyen de crédits de son budget national et de ressources provenant d'organismes multilatéraux tels que l'Organisation internationale des migrations, l'Organisation des États américains, l'Organisation panaméricaine de la santé ou le PNUD. Le Mexique a créé des commissions mixtes bilatérales pour élaborer des programmes de coopération avec la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, la Hongrie et le Pérou en 1999 et 2000. Le Pérou a dépêché des missions de programmation en vue d'une coopération avec le Brésil, la Colombie, El Salvador, le Honduras et l'Uruguay et a reçu des missions venant d'Argentine, du Brésil, de Colombie, de Cuba, du Guatemala, du Mexique et de l'Uruguay. La Turquie signale qu'elle a signé 72 accords bilatéraux avec 44 pays en développement, dont 30 portant sur la CTPD ou la CEPD.

20. La Chine a envoyé deux missions de CTPD dans les pays du Pacifique Sud et en Afrique en 1999 pour développer ses programmes de CTPD. La Malaisie a dépêché des missions en Algérie, au Cambodge et au Kirghizistan pour aider à rédiger les plans nationaux de développement. Le Pakistan a dépêché trois missions de CTPD en Égypte, en Malaisie et en Thaïlande non seulement pour trouver des domaines de coopération avec ces pays mais aussi pour déterminer les avantages comparatifs, dont d'autres pays en développement pourraient profiter à leur tour. Singapour a envoyé une mission au Japon pour prendre connaissance des programmes de coopération technique de ce pays et au Botswana, au Cambodge, au Myanmar, en Namibie, en Afrique du Sud, au Viet Nam et au Zimbabwe pour développer les programmes de CTPD. La Thaïlande a envoyé au Timor oriental une mission de CTPD pour mettre en place un programme de coopération. En outre, avec la Chine, la Thaïlande a entrepris un programme de recherche-développement sur la médecine chinoise traditionnelle, auquel les organismes publics et le secteur privé thaïlandais ont activement participé.

21. *Échanges bilatéraux et convergence des efforts mutuellement bénéfiques.* Durant la période considérée, un nombre grandissant de pays en développement ont progressivement abandonné le modèle de l'assistance unilatérale pour passer à des échanges bilatéraux et à des efforts menés conjointement, de sorte qu'un pays peut être aussi bien fournisseur que bénéficiaire de la

coopération technique. Par exemple, les pays d'Afrique de l'Ouest, avec l'aide du Japon, ont collaboré, ensemble et avec des institutions de pays d'autres régions, pour mettre au point et commercialiser une variété de riz à haut rendement. Le Pakistan a prêté spécialement attention au développement scientifique et technologique et a collaboré avec la Chine et la Malaisie pour améliorer les compétences et les moyens des trois pays dans ce domaine. La République de Moldova et la Roumanie ont également mis en place un plan d'échanges bilatéraux de connaissances spécialisées et de données d'expérience en matière de gestion de la dette extérieure. Ce modèle est cependant beaucoup plus courant en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le Chili, par exemple, a organisé des programmes de coopération mutuelle – comme bénéficiaire et comme donateur – avec la Colombie, le Mexique et le Venezuela. Le Costa Rica a une coopération active avec l'Argentine, le Chili et le Mexique, et dans ce cas il en est bénéficiaire, mais aussi avec la République dominicaine, El Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Panama, à qui il offre une assistance technique. Le Pérou a profité des enseignements tirés du fonctionnement de la Commission de la paix au Guatemala, pour organiser le service du Médiateur, et, en même temps, il a tiré les leçons de la Commission de la justice et de la vérité de l'Afrique du Sud. Le Pérou a également apporté son appui à une initiative interrégionale d'échanges bilatéraux dans les domaines de la pêche, de l'agriculture et de la médecine, avec l'Égypte, la Hongrie, le Maroc et la Pologne.

22. *Créer des partenariats portant sur les questions de développement communes.* Les pays en développement ont prêté une attention plus grande aux questions de développement qui les préoccupent tous et dont certaines appellent un engagement soutenu de leur part. Cette orientation s'est concrétisée dans des formes d'échanges plus complexes, ainsi que dans une plus grande implication des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, du secteur privé et des centres d'excellence des pays du sud. Divers pays en développement ont pris des initiatives pour mettre en commun leurs capacités institutionnelles, intellectuelles et techniques afin de résoudre des questions d'intérêt commun, en particulier celles qui ont trait à la mondialisation. Par exemple, en 1999, l'Indonésie a accueilli une série de réunions interrégionales de réflexion approfondie sur les questions ayant trait à la mondialisation, telles que la mise en place de filets de sécurité sociale, les politiques de dépaupérisation et les

politiques du commerce international. Le Centre du Sud et le Réseau du tiers monde ont contribué à la formulation des vues des pays du Sud sur les politiques commerciales et les politiques d'investissement et en vue de la préparation d'un ordre du jour des négociations mondiales, dans la perspective du Sud. La Chine a organisé une conférence internationale sur la téléinformatique, qui a attiré des participants venus de 20 pays en développement, d'Afrique, d'Asie, d'Europe centrale et orientale et d'Amérique latine et des Caraïbes. La République de Corée a soutenu et accueilli en février 2000 le Forum de haut niveau sur la coopération Sud-Sud dans le domaine de la science et de la technique, qui a adopté l'Accord de Séoul sur la coopération scientifique et technologique pour le développement. Cela a été suivi par la formulation d'un projet vedette sur la science et la technologie pour le développement. En avril 2000, avec l'appui du Japon, du Fonds monétaire international, du PNUD et de la Banque mondiale, la Tunisie a organisé un séminaire sur l'endettement extérieur de 24 pays africains³. Il faut citer également le premier Sommet du Sud, tenu par le Groupe des 77 à La Havane en avril 2000. Le programme d'action adopté par ce sommet offre au Sud un ordre du jour rigoureux mais pragmatique pour la coopération entre pays en développement. Dans ses activités de CTPD, la Turquie a activement contribué au transfert de données d'expérience sur la mondialisation dans les pays d'Europe centrale et orientale.

23. *Essor de la coopération régionale et interrégionale.* Plusieurs des programmes analysés plus haut et dont l'objet principal est la valorisation des ressources humaines, la planification conjointe, les échanges bilatéraux ou les initiatives sur les questions d'intérêt commun ont en outre un caractère régional ou interrégional. Comme autre exemple de coopération régionale, on peut citer ce que fait le Costa Rica pour renforcer ses liens techniques et économiques avec ses voisins en Amérique centrale et dans les Caraïbes. L'étude de l'impact de l'oscillation climatique australe (El Niño), financée en partie par l'Organisation des États américains, est menée conjointement par le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Panama et le Pérou, ce dernier étant le chef de file. Madagascar signale que sa participation à trois programmes régionaux, menés avec le concours de l'Union européenne, et qui portent sur l'expansion des échanges, la protection de l'environnement et la valorisation des ressources humaines, représente l'essentiel de son programme de CTPD en 1999-2000. Tous les membres de la Com-

mission de l'Océan indien ont participé à ces programmes⁴.

24. Si la coopération régionale demeure forte, la coopération interrégionale a également beaucoup progressé durant l'exercice biennal. Par exemple, le programme de CTPD de la Guinée implique une contribution de Cuba et de la Chine, tandis que Cuba a participé aux programmes de CTPD des Seychelles. Cuba a également fourni des médecins et des moyens médicaux à des pays extérieurs à la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le Chili soutient des programmes interrégionaux dans les États arabes et en Europe centrale et orientale. La Chine a mis en oeuvre des programmes de coopération sur la petite hydroélectricité avec l'Inde et les pays africains, sur la culture des champignons avec de nombreux pays africains et du Pacifique Sud et sur la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables avec des pays africains. La Malaisie a mis en route un projet de développement agricole intégré au Malawi et, dans un accord triangulaire avec la France, elle a également participé à un programme destiné à faciliter le transfert de son expérience et de ses techniques de la gestion économique et de l'industrialisation au profit des pays africains. L'Inde a organisé des programmes qui concernent le développement agricole et le développement de l'entreprise au Burkina Faso, en Namibie et au Sénégal. L'Indonésie a formé des stagiaires africains et envoyé en Afrique des experts dans le cadre d'un programme triangulaire de développement agricole et de développement de la petite et moyenne entreprise en Afrique avec un financement japonais. Le Brésil est actif dans des programmes interrégionaux, notamment la coopération avec les pays africains d'expression portugaise et le Timor oriental. En général, les programmes interrégionaux reflètent souvent des engagements à long terme et sont l'expression de partenariats assez ambitieux.

25. En dépit des progrès appréciables et des faits nouveaux qui viennent d'être exposés, la plupart des entités des pays en développement qui ont répondu au questionnaire ont indiqué que c'était le manque de ressources humaines et financières qui était le principal obstacle à l'expansion de la CTPD. En outre, pour certains pays, la CTPD paraissait n'être qu'une entreprise unilatérale, et son potentiel ne pouvait guère être pleinement exploré. Cela était vrai en particulier des PMA, notamment les suivants : Bénin, Bhoutan, Bolivie, Burundi, Cambodge, Cap-Vert, Congo, El Salvador, Guinée, Guyana, Madagascar, Ouganda, Sao Tomé-et-

Principe, Seychelles, Soudan et Togo. Par exemple, le Bénin demeurait fortement dépendant des experts détachés par la Gambie, le Ghana, le Libéria, la Sierra Leone et la Zambie; il n'y avait pas de vraie coopération bilatérale. Il en allait de même du Bhoutan, qui voyait sa coopération limitée à la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, Sri Lanka et la Thaïlande, comme du Cambodge, dont les principaux partenaires dans la CTPD étaient la Chine, l'Inde et les autres pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Les activités de CTPD de la Bolivie, d'El Salvador et du Guyana étaient principalement limitées aux autres pays d'Amérique latine.

IV Les progrès accomplis par les pays développés en matière de coopération technique avec les pays en développement

26. Une analyse des réponses communiquées par les 10 pays développés qui ont répondu au questionnaire indique que ces pays continuent à voir dans la CTPD une méthode viable et utile de coopération technique car elle renforce, chez les pays en développement, le sentiment qu'ils maîtrisent bien eux-mêmes leur propre développement. Nombreux sont les donateurs qui estiment que c'est à l'aide multilatérale qu'incombe surtout la promotion de la CTPD. Cependant, tous les donateurs soutiennent de plus en plus les activités de CTPD visant à créer des capacités institutionnelles et humaines, dans leur programme d'aide bilatérale. Ces pays donateurs ont également accéléré la coopération triangulaire à des initiatives bilatérales, finançant ainsi des programmes qui ont été mis au point et organisés par les pays en développement eux-mêmes. Ces programmes comportent des activités de développement telles que la formation de stagiaires, la réplique de systèmes et de technologies, l'utilisation de spécialistes des pays du Sud ou encore l'élaboration de positions communes. Certains donateurs se sont intéressés de préférence à des initiatives régionales et interrégionales de CTPD. La plupart des donateurs préfèrent néanmoins faciliter les échanges Sud-Sud en apportant leur contribution aux meilleurs établissements d'enseignement des pays du Sud et à la création de réseaux de connaissances entre institutions des pays du Sud. Certains pays développés utilisent plus largement les experts de pays en développement dans leurs programmes d'aide. Quelques-uns ont constaté qu'une

approche-programme plus thématique ou sectorielle facilitait leur aide à la CTPD.

27. Contribution à la valorisation des ressources humaines par des programmes de formation organisés avec des pays tiers et recours à des spécialistes de pays du Sud. Les programmes de formation organisés avec des pays tiers sont maintenant un moyen largement utilisé par les donateurs pour mener une action de valorisation des ressources humaines dans les pays en développement. Par exemple, en 2000, le programme de formation organisé par le Japon au Kenya, à Singapour et en Thaïlande a permis de former 181 stagiaires venus de pays africains (y compris même 65 Kényens dans des établissements d'enseignement kényens) et 250 stagiaires, en Thaïlande, pour différents enseignements spécialisés. Dans le cadre du programme japonais de formation d'experts mené à Singapour et en Thaïlande, des spécialistes singapouriens se sont rendus en Afrique du Sud et des spécialistes thaïlandais au Cambodge, au Laos et au Viet Nam. Un programme de formation organisé par la Suède, avec l'Uruguay, comprend un enseignement de la science économique en Uruguay, à l'intention d'administrateurs cubains. Dans un autre programme suédois, les stagiaires originaires d'autres pays en développement ont reçu une formation à Singapour dans diverses disciplines. La Suède a également donné la préférence à l'utilisation de spécialistes de pays en développement dans ses programmes de coopération technique. L'Australie a pour politique d'utiliser les experts du pays d'accueil ou d'autres pays en développement dans ses programmes d'aide.

28. *Aide à la CTPD par des programmes régionaux établis et des programmes d'institutions de qualité.* Les donateurs ont constaté que soutenir les programmes régionaux ou interrégionaux déjà éprouvés, ou des programmes d'institutions régionales ou nationales de qualité était une méthode valable de coopération. Le programme d'aide australien soutient des programmes régionaux qui impliquent le partage de connaissances spécialisées et de données d'expérience entre pays en développement. L'Australie a cité, comme exemple de promotion de la CTPD ou de la CEPD, les activités suivantes : le Programme de coopération pour le développement Australie-ANASE; la participation aux travaux du Forum des pays insulaires du Pacifique, au Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud et à l'Agence des pêcheries du Forum du Pacifique Sud; et la collaboration avec le Plan de Colombo. L'Australie aide également directement le Southern

African Wildlife College et le projet de développement des ressources génétiques du taro dans les pays insulaires du Pacifique. Le Canada a apporté son appui à un projet environnemental mené au Cambodge, au Laos, en Thaïlande et au Viet Nam, qui encourage la CTPD entre les participants. Un programme interrégional de coopération entre les membres de l'Association des universités partiellement ou entièrement francophones (AUPELF), soutenu par le Canada, a aidé des pays africains francophones, dont le Burundi, à améliorer la qualité de leurs établissements d'enseignement supérieur, avec des contributions de pays en développement. L'Allemagne apporte son appui à des initiatives de coopération régionale entre pays en développement et organisations régionales dans plusieurs parties du monde. Son aide à la CTPD/CEPD est illustrée par l'appui que le Gouvernement allemand apporte à un programme de gestion des bassins versants, dans la région du bassin inférieur du Mékong et à un programme de recherche sur les modèles de développement non classiques dans les zones produisant de la drogue, en Bolivie, en Colombie et au Pérou. La coopération danoise (DANIDA) fait de plus en plus intervenir des organismes publics nationaux, des organisations locales et des ONG dans ses programmes d'aide, voyant là un moyen de soutenir la CTPD.

29. *Appui aux centres d'excellence.* De nombreux partenaires du développement contribuent notablement à la création de capacités dans les pays du Sud par un appui direct et indirect aux centres d'excellence dans les pays en développement. Le programme australien de bourses de recherche pour le développement régional dans les pays du Pacifique a été créé à l'intention de chercheurs de la région, qui étudient ou font des recherches dans des établissements d'enseignement supérieur de Fidji, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa et de Vanuatu. Le Canada apporte son appui au Centre pour le développement humain en Asie du Sud, situé à Islamabad, qui applique la modalité de la CTPD dans ses recherches. Le programme canadien pour l'Asie du Sud-Est, installé à Singapour, a non seulement encouragé la coopération entre Singapour et le Canada, mais a également facilité la coopération Sud-Sud en Asie du Sud-Est. L'Allemagne apporte son appui aux centres d'excellence régionaux et nationaux en Afrique et en Amérique latine, ainsi qu'à une formation agronomique supérieure, dans les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), dans le but d'accroître la capacité des établis-

sements d'enseignement et des chercheurs dans les pays de l'Afrique australe.

30. *Appui à la diffusion des connaissances par les réseaux.* Les pays développés ont constaté que la diffusion des connaissances dans les pays en développement devait de préférence être assurée par les réseaux d'établissements d'enseignement supérieur des pays du Sud. Ils ont ainsi apporté leur appui à ces réseaux, dans plusieurs régions du monde. La coopération danoise (DANIDA) encourage la coopération Sud-Sud en soutenant des activités de CTPD entre pays du Sud. La Suède considère aussi que les réseaux d'établissements d'enseignement supérieur des pays en développement sont un important moyen de créer des capacités et de résoudre les problèmes de développement. La Suède finance ainsi les activités de cinq réseaux différents : le réseau pour le développement des techniques de valorisation des énergies renouvelables, en Asie, qui regroupe 13 pays et qui est installé à l'Institut asiatique de technologie (IAT) à Bangkok; le programme régional de recherche sur les problèmes énergétiques, environnementaux et climatiques, qui regroupe 18 institutions de huit pays, également installé à l'IAT; le réseau africain de recherches sur les politiques énergétiques, composé de 11 pays, qui a installé son comité directeur à Nairobi; le réseau régional est-africain pour le développement des biotechnologies, pour la sécurité biologique et pour les politiques en matière de biotechnologies, qui est coordonné par l'Ouganda; et enfin le réseau centraméricain de recherches sismologiques, qui est installé dans six universités de l'Amérique centrale.

31. *Appui à la CTPD par l'approche-programme thématique ou sectorielle.* Certains pays développés considèrent que la coopération Sud-Sud gagnerait à un appui à un examen thématique des problèmes qui concernent une région donnée et à une programmation sectorielle dans une stratégie d'assistance à un pays donné. Ainsi, les Pays-Bas considèrent que le meilleur moyen de soutenir la CTPD est de suivre une démarche sectorielle bilatérale. Dans cette optique, le Gouvernement néerlandais a cofinancé des programmes sectoriels dans 22 pays, avec plusieurs autres donateurs, et cela a facilité pour un élément de programme donné l'utilisation des ressources techniques présentes au Sud. Le Gouvernement néerlandais a également indiqué que son aide au traitement de questions thématiques comme l'agriculture, la parité entre les sexes ou l'environnement contribuait à la coopération Sud-Sud. En Amérique latine, le Gouvernement néerlandais a

ainsi soutenu un programme en matière de population à la faveur d'un arrangement triangulaire avec des pays de la région, aux côtés du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Des projets sectoriels menés à l'échelle régionale par la coopération allemande ont également encouragé l'échange d'expériences et de connaissances entre pays en développement.

32. *Autres moyens de soutenir la CTPD.* La validité de la notion de coopération technique entre pays en développement est de plus en plus largement reconnue; ainsi, les pays développés ont souligné à nouveau qu'il fallait utiliser plus largement les possibilités offertes par la coopération pour le développement, et ont essayé diverses modalités à cet effet. Ainsi, le programme de coopération bilatérale de l'Allemagne fait figurer dans les projets nationaux des éléments qui relèvent de la CTPD. La Norvège a signalé qu'elle finançait des projets de CTPD dans différents pays, généralement avec d'autres donateurs bilatéraux ou multilatéraux. L'Estonie, nouveau pays contribuant net, a non seulement financé les programmes d'aide humanitaire mais a également fourni une assistance technique à la Bosnie-Herzégovine sur les questions de bonne gouvernance, et à l'Ukraine, pour développer l'informatique dans ce pays. En 1999, l'aide de l'Estonie a atteint 400 000 dollars. L'Irlande continue à soutenir très activement la CTPD, surtout par ses programmes d'assistance technique bilatéraux et régionaux. En outre, l'Irlande a apporté une contribution au Fonds volontaire d'affectation spéciale pour la coopération Sud-Sud en 1999 et 2000. Le Japon est également très favorable à la coopération Sud-Sud. Il considère que la coopération triangulaire est non seulement une bonne solution, mais également une modalité complémentaire de la coopération technique bilatérale aussi bien que multilatérale. Durant la période considérée, le Japon a fourni à cet effet 10 millions de dollars, par le canal du Fonds PNUD-Japon pour la mise en valeur des ressources humaines (JHRDF), pour soutenir des programmes de coopération triangulaire mais aussi pour donner suite à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (TICAD).

33. *La CTPD est l'une des principales responsabilités des organisations multilatérales.* Quelques donateurs ont affirmé que, comme la CTPD était un élément important de la coopération internationale, c'était avant tout aux organismes multilatéraux de la promouvoir. Ainsi, la Suisse a fait valoir que les organisations mul-

tilatérales disposent d'atouts qui devraient les amener à donner la priorité à la CTPD. La Suisse estime également que le PNUD devrait traiter la CTPD comme l'une des principales fonctions qu'il doit financer à l'aide de ses ressources de base. Les Pays-Bas sont d'avis que la coopération Sud-Sud devrait être intégrée dans l'exécution de programmes de tous les organismes des Nations Unies. La Norvège a indiqué que son appui à la CTPD passait principalement par ses contributions au PNUD.

V. Progrès accomplis par les organismes des Nations Unies et les autres partenaires du développement dans la promotion de la coopération technique entre pays en développement

34. L'analyse de l'information disponible montre que les organismes des Nations Unies et les autres partenaires du développement demeurent d'importants agents de promotion et d'impulsion de la coopération technique et économique entre pays en développement. Étant donné la diversité et la spécialisation des organisations qui ont répondu au questionnaire, les progrès accomplis à cet égard sont présentés par organisme, ceux-ci étant classés en trois catégories : a) les organismes des Nations Unies, parmi lesquels les commissions régionales; b) le PNUD et le Groupe spécial de la CTPD; et c) les organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

A. Soutien à la CTPD apporté par les organismes des Nations Unies

35. On a constaté que tous les organismes des Nations Unies avaient effectivement désigné des centres de coordination de la CTPD et que nombreux étaient ceux qui accordaient une place de choix, sinon la première, à l'utilisation de la CTPD dans leurs activités opérationnelles. L'analyse effectuée a révélé plusieurs tendances dans l'évolution de cet appui. Ainsi, on distingue : a) la décentralisation des opérations au niveau local et le recours à des conseillers régionaux pour promouvoir la CTPD; b) les efforts particuliers que

font la plupart des organismes des Nations Unies pour faire appel à des experts originaires de pays en développement; c) l'augmentation de la coopération entre le secteur public et le secteur privé; d) l'exécution de programmes régionaux et interrégionaux, principalement par la modalité de la CTPD; e) une aide aux centres d'excellence des pays en développement et la mise en place de réseaux d'institutions de pays en développement désireux de soutenir la CTPD; et f) le souci de nombreux organismes des Nations Unies de donner un caractère distinctif à leurs programmes de soutien à la CTPD et à la CEPD. Les progrès accomplis à cet égard par chacun des organismes des Nations Unies qui ont répondu au questionnaire sont analysés plus bas.

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

36. Les conseillers régionaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ont reçu pour instruction de faire une place de choix à la CTPD. La CESAP signale ainsi que ses fonds extrabudgétaires seront utilisés surtout pour la CTPD. La CESAP applique également le modèle de la coopération triangulaire pour les programmes de formation, par exemple dans les programmes malaisien et singapourien qui profitent à d'autres pays en développement. La CESAP a également ouvert un compte supplémentaire pour la CTPD. Elle estime que durant l'exercice 1999-2000, 466 000 dollars prélevés dans le budget ordinaire et 215 000 dollars de fonds supplémentaires ont été dépensés, à quoi il faut ajouter 8 820 000 dollars de ressources extrabudgétaires destinées à la CTPD. La CESAP a constaté que les projets composites de CTPD soutenus par le PNUD revêtaient une grande importance, en particulier pour les petits pays.

37. En mars 1999, la CESAP a apporté son appui à la création du Réseau Asie-Pacifique des instituts de recherche et de formation des administrations locales (LOGOTRI), qui est installé au Népal. Sur les 15 membres de ce réseau, 11 sont des pays en développement. Le LOGOTRI est un moyen efficace d'introduire de nouvelles technologies dans les activités de formation et de recherche⁵, notamment par des ateliers organisés sur Internet, et pour développer, dans les administrations locales, l'adhésion à la notion de gestion de la qualité.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

38. La FAO a accompli un effort important pour intégrer les notions de CTPD et de CEPD dans ses orientations et dans ses programmes. L'un des 12 objectifs de son plan-cadre pour la période 2000-2015, adopté en novembre 1999, consiste à conclure des accords de coopération avec les États membres et à soutenir la CTPD et la CEPD.

39. Les programmes de partenariat sont l'un des principaux instruments utilisés par la FAO pour accroître le recours à la CTPD. Parmi ceux-ci figurent la coopération technique entre pays en développement et en transition, avec son programme d'échange d'experts, le programme de détachement d'experts invités, le recours à des experts en retraite et le programme de formation en cours d'emploi de jeunes administrateurs. Dans le cadre du programme d'échange d'experts techniques entre pays en développement et pays en transition, des efforts particuliers sont faits pour recruter des experts originaires de pays en développement. Durant l'exercice 1999-2000, le nombre de pays participants a atteint 127 et ces experts ont entrepris au total 596 missions de coopération technique. Au titre du programme d'experts invités, des efforts particuliers sont faits pour obtenir le concours d'universitaires et de chercheurs de pays du Sud. De jeunes administrateurs venus de pays du Sud participent aussi à une formation en cours d'emploi. Dans un programme soutenu par un financement japonais, par exemple, de jeunes administrateurs de cinq pays africains ont été associés à l'application des programmes prioritaires soutenus par la FAO dans certains pays africains et asiatiques, pour leur permettre de retrouver ensuite leur emploi mieux équipés pour tenter de résoudre les problèmes de développement les plus divers.

40. Le Programme spécial pour la sécurité alimentaire a évolué pour devenir une initiative de coopération technique entre pays en développement mettant en oeuvre à la fois la CTPD, la CEPD et la coopération triangulaire. Les pays participants établissent des plans qui font la synthèse des moyens de production, de vente et de création de revenus adaptés à leur situation propre. En 1997, le Projet de coopération Sud-Sud (PCSS) a été lancé, pour mettre en oeuvre ce programme spécial pour la sécurité alimentaire. Le Projet comporte un transfert de données d'expérience d'un pays en développement plus avancé vers un autre pays en développement, par le détachement d'experts pour

deux ou trois ans. Alors que le Programme spécial pour la sécurité alimentaire est déjà opérationnel dans 60 pays, le PCSS ne l'est que dans 14 pays : le Bangladesh, le Bénin, le Burkina Faso, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République-Unie de Tanzanie et le Sénégal. Le Bangladesh est à la fois fournisseur et bénéficiaire de cette coopération : pour la Gambie, il est fournisseur de services de coopération, tandis qu'il en reçoit de la Chine. La FAO estime à 100 millions de dollars l'appui financier obtenu pour le Programme spécial pour la sécurité alimentaire.

41. En novembre 2000, le Réseau régional des autorités locales pour la gestion des établissements humains (CityNet) et l'Association des organismes de commercialisation des produits alimentaires de l'Asie et du Pacifique, avec la collaboration de la FAO, ont réuni des dirigeants de 16 pays d'Asie et de huit autres pays pour élaborer un programme portant sur l'approvisionnement des villes asiatiques⁶. Cet effort, qui fait appel à la fois au secteur public et au secteur privé, est un moyen d'attirer l'attention sur les problèmes d'approvisionnement alimentaire et de distribution des denrées alimentaires, et de souligner l'importance des mesures de protection de l'environnement pour enrayer la pollution de la terre et de l'eau.

42. La FAO applique très efficacement l'informatique à la CTPD. Le Système de prévention des crises dues à la transmission transfrontalière des ravageurs et des maladies des animaux et des plantes est un système d'alerte rapide, utilisant Internet, qui a pour but de permettre aux pays de coopérer en cas d'épizootie ou d'attaques de ravageurs. On trouvera sur le réseau WIDE, en ligne, le répertoire le plus récent des pratiques optimales résultant des expériences novatrices réussies menées dans les pays en développement et les pays en transition. En 2000, la FAO, qui a mis en place un forum électronique sur les biotechnologies, a organisé quatre conférences électroniques sur le sujet au cours d'une période de sept mois.

Centre du commerce international (CCI)

43. Le CCI a pleinement adhéré à la notion de CTPD. L'un de ses grands objectifs est de favoriser l'établissement de relations entre institutions pour le transfert de connaissances spécialisées validées et de pratiques optimales et de données d'expérience entre pays en développement et pays en transition. Durant l'exercice biennal 1999-2000, le CCI a ainsi mobilisé

2,5 millions de dollars de ressources extrabudgétaires pour la promotion du commerce Sud-Sud. Il s'agit d'abord de faire en sorte que les pays du Sud connaissent mieux les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et pour cela, le CCI a mis en place des réseaux interactifs dans son programme World Trade Net, qui devrait faciliter les contacts et les échanges entre réseaux, diffuser l'information la plus récente sur les faits nouveaux concernant le système commercial mondial et soutenir les réseaux nationaux pour leur permettre de fournir des services consultatifs et une formation sur les questions qui concernent l'OMC. Depuis 1998, plus de dix réseaux locaux ont ainsi été créés en Asie et en Afrique, et on estime que de 6 à 9 pays se joindront chaque année au World Trade Net. Ce programme est un effort pour faire face aux problèmes nouveaux que soulève la mondialisation.

44. L'initiative vedette du CCI concerne la promotion des échanges Sud-Sud. Initialement destinée à l'Afrique au milieu des années 80, ce programme comporte des travaux d'analyse des échanges commerciaux sous-régionaux et des enquêtes par pays sur les relations entre demande et offre, ce qui devrait conduire à rapprocher les acheteurs et les vendeurs. En 1998, l'inclusion de la région des États arabes a été menée à bien. Des questions telles que l'harmonisation de la certification des produits et des contrôles de qualité ont été examinées lors de rencontres entre acheteurs et vendeurs de produits pharmaceutiques organisées à Bangkok en février 2000 pour l'Asie du Sud et du Sud-Est. Le suivi de cette réunion a été assuré par le Comité consultatif de l'ANASE sur les normes et la qualité des produits pharmaceutiques et cosmétiques.

45. Pour contribuer à l'expansion des échanges en Afrique australe, le CCI a adopté deux stratégies : organiser des alliances de longue durée entre entreprises et sociétés de pays de l'Afrique australe et créer un réseau d'institutions d'appui au commerce international dans la région. Au total, 16 pays de la région⁷ participent à ce programme. À ce jour, 24 fonctionnaires de ces organismes ont été formés, 19 enquêtes nationales sur les relations entre l'offre et la demande ont été menées à bien et des profils d'entreprise ont été établis. Au total, 100 entreprises ont participé à des rencontres entre acheteurs et vendeurs, et cela s'est traduit par un accroissement de 10 millions de dollars du commerce intérieur dans la région et la formation de plusieurs coentreprises, en cours de négociation.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

46. La CNUCED a récemment créé un poste de coordonnateur pour la coopération économique entre pays en développement (CEPD) qui est bien l'une de ses principales tâches. Comme la CTPD est un élément de la CEPD, et qu'elle contribue donc à l'essor de celle-ci, la CNUCED est particulièrement active sur le plan de ces deux formes de coopération. La CNUCED a évoqué plusieurs activités dans sa réponse au questionnaire sur la CTPD et la CEPD. Le programme EMPRETEC (développement de l'esprit d'entreprise au profit des petites et moyennes entreprises), qui auparavant était limité à la création de partenariats entre pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, s'est élargi de façon à inclure les partenariats entre pays d'Asie et pays d'Afrique, et même avec la Fédération de Russie. Le programme crée des emplois, mène une action en faveur des femmes chefs d'entreprise et encourage les échanges. Une autre initiative, qui concerne le système mondial de préférences commerciales, a été lancée en 1989. Elle compte désormais 44 participants. La CNUCED apporte un appui technique aux négociations sur le système de préférences commerciales, et offre des avis sur les moyens de promouvoir l'intégration sous-régionale; elle analyse également l'impact de ce système sur le commerce.

47. La CNUCED a retenu plus particulièrement 10 à 12 pays à faible revenu, pour les munir des instruments et organismes nécessaires pour assurer leur insertion dans l'économie mondiale. La CNUCED a également procédé à des examens des politiques de la science et de la technologie dans certains pays, parmi lesquels la Colombie, l'Éthiopie, la Jamaïque et l'Ouganda, ces examens faisant une place particulière à la CTPD. Elle contribue aussi à la création de capacités dans les pays en développement par le canal du Projet relatif aux accords internationaux sur les investissements, qui traite des incidences qu'aurait un régime multilatéral des investissements. En 1999, la CNUCED a organisé cinq colloques régionaux sur ce sujet, et un en particulier portait sur les PMA.

Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID)

48. La CTPD est une très importante modalité des opérations du PNUCID. La plupart des programmes de cet organisme ont une vocation sous-régionale. On peut citer comme exemple de programmes sous-régionaux

comportant un volet CTPD : a) l'application des lois de répression de la toxicomanie en Argentine, en Bolivie, au Chili et au Pérou; b) la réduction de la demande de drogues en Argentine, au Brésil, au Chili et en Uruguay; c) la réduction de la demande de drogues au Costa Rica, en El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua et au Panama; d) le contrôle des précurseurs au Brésil et en Colombie; e) l'application de la législation réprimant la toxicomanie en Afrique du Sud, au Lesotho, au Mozambique, en Namibie et au Swaziland; f) l'application de la législation réprimant la toxicomanie en Afrique du Sud, au Botswana, au Kenya, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie; g) l'application de la législation réprimant la toxicomanie en Égypte et en Palestine; et h) la réduction de l'offre de drogues, l'application de la législation réprimant la toxicomanie et la réduction de la demande de drogues au Cambodge, en Chine, au Laos, au Myanmar, en Thaïlande et au Viet Nam. Dans la plupart de ces programmes, le rôle de chef de file est confié à un pays ou plusieurs.

49. Le PNUCID réalise aussi quelques programmes interrégionaux. Ils concernent, en Afrique et en Amérique latine, les questions de la propagation du sida parmi les cultivateurs de plantes utilisées pour la fabrication de drogues et les toxicomanes, et les questions soulevées par le contrôle des drogues et l'application de la législation correspondante en Asie occidentale, en Asie centrale et en Europe de l'Est.

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

50. Le FNUAP, qui participe, de plusieurs façons à la promotion de la CTPD, utilise cette modalité surtout dans des programmes de pays décentralisés. En outre, durant l'exercice 1999-2000, le FNUAP a mobilisé 5 millions de dollars, en vertu d'arrangements triangulaires, pour des programmes exécutés selon la modalité de la CTPD. Le renforcement de six centres d'excellence, en Chine, en Indonésie, au Mexique, en Thaïlande, en Tunisie et en Turquie, a permis de coordonner les échanges de données d'expérience et de connaissances spécialisées entre institutions. Selon le FNUAP, la documentation et la diffusion des pratiques optimales est un très important moyen de promouvoir la CTPD, et le système des équipes d'appui du FNUAP a beaucoup aidé à mobiliser les ressources des pays en développement pour des programmes de coopération et pour la propagation de pratiques optimales.

51. Le programme des Partenaires dans le domaine de la population et le développement, établi à la suite de la Conférence internationale sur la population et le développement, comporte désormais 16 membres⁸. Ce programme a permis d'établir avec succès des réseaux de parties intéressées dans les pays membres ainsi qu'un réseau pour l'ensemble du Sud; et a également créé un centre de documentation et d'information sur la population et la santé en matière de reproduction. Durant l'exercice biennal 1999-2000, 3,5 millions de dollars, sur un budget de 3,9 millions de dollars, ont été obtenus auprès du secteur privé. Le programme Sud-Sud de formation à la santé en matière de sexualité et de procréation, en Amérique latine, est un autre exemple d'initiative qui a permis de tirer partie d'une coopération triangulaire avec les Pays-Bas. Des spécialistes de plus de 14 pays de la région⁹ ont suivi un stade d'orientation dans le centre d'excellence mexicain retenu et grâce à un détachement auprès de l'ONG colombienne PROFAMILIA.

Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA)

52. ONUSIDA a poursuivi une stratégie de constitution de réseaux régionaux de ressources techniques et a cherché à renforcer la coopération internationale contre le sida en Afrique. Les réseaux de ressources techniques portant sur la planification stratégique de la lutte contre le sida en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ont été mis en place et sont désormais opérationnels. En Amérique latine, un réseau semblable intitulé groupe pour la collaboration technique horizontale a également été créé. Des travaux sont en cours pour élargir la clientèle des réseaux nationaux composés d'institutions et de particuliers, afin de rendre leurs opérations plus efficaces.

53. Au total¹⁰, 18 pays participent actuellement à l'initiative ouest-africaine, qui porte principalement sur les migrations, la prostitution, la mobilisation des collectivités locales et l'aide apportée aux personnes touchées, dans divers domaines prioritaires. Actuellement, ONUSIDA mène des travaux préliminaires pour déterminer quels organismes et fournisseurs de services sont à retenir dans la perspective du lancement d'un programme, en Asie du Sud-Est, destiné à accroître la connectivité électronique et la capacité des différents participants dans huit pays¹¹.

Union postale universelle (UPU)

54. L'application de la notion de CTPD est inscrite au mandat du Congrès postal universel; le Conseil d'administration de l'UPU a proposé des mesures permettant d'appliquer ce mandat. L'UPU applique ainsi la modalité de la CTPD principalement grâce à trois mécanismes. L'UPU recourt de longue date aux services fournis par les administrateurs nationaux des postes, qui sont souvent des experts de pays en développement. Son Bureau international organise des échanges entre spécialistes et chercheurs nationaux. En outre, l'une des principales responsabilités des conseillers régionaux est la diffusion des expériences en matière de CTPD. La restructuration du secteur postal et les réformes en cours sont entreprises selon la modalité de la CTPD.

Organisation mondiale de la santé (OMS)

55. L'OMS, dont les fonctions sont accomplies principalement par ses bureaux régionaux, a été l'un des premiers organismes à créer des centres de coordination de la CTPD. Un examen complet de la situation de la CTPD est en cours dans la plupart des régions ainsi qu'au siège à la suite de la réunion du Groupe de gestion du programme mondial à Manille en décembre 2000, qui a préconisé, pour l'ensemble de l'OMS, une relance de la CTPD. Selon l'OMS, de nombreuses activités sanitaires multinationales dans les régions de l'OMS relèvent de la notion de CTPD bien qu'elles soient mises en oeuvre moins comme des efforts conscients pour encourager la CTPD que comme le moyen le plus logique de réaliser les objectifs des projets. Par exemple, l'OMS encourage la CTPD dans son programme de formation car toutes les activités de formation sont centrées sur les institutions régionales. L'OMS a aidé le Mouvement des pays non alignés à créer un réseau mondial pour les réformes du secteur de la santé publique et elle tente également de transférer au continent africain les enseignements les plus utiles recueillis dans les Amériques. Mettant en oeuvre cette nouvelle stratégie, l'OMS a entrepris un programme éducatif pour bien montrer les conséquences des mesures prises par l'Organisation mondiale du commerce sur les questions de santé publique.

56. Les activités de CTPD de l'OMS sont également en bonne place dans la région de l'Asie et du Pacifique. Le programme de coopération multinationale pour le développement sanitaire au XXI^e siècle, qui implique désormais 14 pays de l'Asie du Sud, du Sud-Est et de

l'Est¹², porte sur sept principaux aspects de la santé publique. Un pays a assumé le rôle de chef de file en ce qui concerne ces domaines; c'est le cas par exemple du Bangladesh pour l'épanouissement de la prime enfance, des Philippines pour la santé des femmes et la santé en matière de reproduction, ou encore du Sri Lanka pour les aspects nutritionnels et la santé des enfants en général. Dans les îles du Pacifique, le Bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental met en oeuvre un programme de santé publique dans les États insulaires, dont les principes et les perspectives sont formulés et examinés périodiquement lors de réunions de représentants des pays concernés. Dans ce cadre, des études de cas, des projets de démonstration, des programmes et directives par pays sont élaborés. Les résultats de ce programme concernent notamment la lutte contre les maladies contagieuses dans la région et les moyens de perdre du poids dans ces pays où le problème de l'obésité se pose souvent. Un autre programme soutenu par le Bureau régional de l'OMS consiste à rechercher un taux d'utilisation de préservatifs de 100 % chez les prostituées et leurs clients en Asie du Sud-Est. Le programme implique le concours des pouvoirs publics et du secteur privé, au Cambodge, en Chine, aux Philippines, en Thaïlande et au Viet Nam. Les activités de l'Organisation panaméricaine de la santé, qui est le bureau régional de l'OMS pour l'Amérique latine et les Caraïbes, sont décrites à la section C du présent rapport.

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

57. L'OMPI apporte une assistance technique aux pays en développement dans son programme de coopération pour le développement. Une part de 70 % environ du budget de ce programme est consacrée à la CTPD. Un plan d'action centré sur chaque pays, répondant à la demande locale, et fondé sur une évaluation des besoins, est établi par chaque pays. Pour fournir cette assistance technique, l'OMPI cherche d'abord à créer les bases d'un échange de connaissances et d'informations, à organiser des voyages d'étude et une formation en cours d'emploi dans les pays en développement, et à renforcer les instituts régionaux de formation et établir des liens, notamment des jumelages entre établissements nationaux. L'OMPI organise des stages et des ateliers dans les pays en développement, met en place des réseaux d'inventeurs originaires de pays en développement, par le canal de sociétés d'inventeurs, de foires et d'expositions, et elle renforce les structures

sous-régionales de défense de la propriété intellectuelle. Un programme de formation, pour la région de l'Asie et du Pacifique, entrepris en collaboration avec Singapour, consiste à faire appel à des experts originaires de la région (par exemple de Malaisie ou de Hong Kong) comme spécialistes, pour seconder les spécialistes singapouriens. En 1999 et 2000, le programme a formé des participants originaires de nombreux pays.

58. L'OMPI a cité l'exemple de COSMOS, instrument de gestion informatique des données conçu pour la gestion collective des droits d'auteur : ce programme est une réussite. L'OMPI a formé un spécialiste de l'informatique au Bureau des droits d'auteur du Burkina Faso. Il a d'abord rendu le logiciel d'usage commode puis a conçu un progiciel, intitulé AFRICOS, qui peut traiter les trois éléments de la gestion groupée des droits d'auteur, à savoir la désignation du nom de l'auteur et de ses ouvrages, la liste des usagers et la distribution des droits. La présentation de ce progiciel a eu lieu à l'OMPI. À l'heure actuelle, la Guinée, Madagascar et le Mali ont envoyé des stagiaires à ce bureau au Burkina Faso; le Maroc a installé le logiciel dans son bureau des droits d'auteur; le Bénin et le Malawi sont sur le point de le faire aussi; et la Guinée, Madagascar, le Mali, Maurice, le Niger et la République-Unie de Tanzanie sont sur le point d'obtenir ce logiciel.

B. Appui fourni par le Programme des Nations Unies pour le développement et par le Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement

59. La position du PNUD et sa volonté affirmée de promouvoir la coopération Sud-Sud ont été formulées à plusieurs reprises dans les plans d'action de l'Administrateur, qui soulignent la nécessité de diffuser les pratiques optimales et les enseignements dégagés du programme dans les pays. L'Administrateur a également exprimé son intention de faire de plus en plus appel aux programmes mondiaux et régionaux du PNUD pour soutenir la coopération Sud-Sud et pour renforcer les liens entre la CTPD et les programmes menés au niveau national.

60. Le rôle du PNUD comme intermédiaire et comme facilitateur des échanges de données d'expérience, de connaissances spécialisées et de spécialistes entre pays

du Sud est particulièrement évident dans ses programmes régionaux et mondiaux ainsi que dans le programme du Groupe spécial de la CTPD. Le fait que plus de 50 % des programmes de pays du PNUD ont adopté la CTPD comme l'une des modalités d'exécution des activités et que 33 bureaux extérieurs du PNUD aient rendu compte de leurs activités de CTPD durant l'exercice biennal considéré, montre bien que la modalité de la CTPD est de plus en plus largement utilisée dans la programmation du PNUD. De façon générale, les bureaux extérieurs soutiennent la CTPD dans le cadre de projets-cadres venant s'ajouter à des projets élaborés en fonction des besoins spécifiques des différents partenaires. Par exemple, le bureau du PNUD au Cambodge a organisé la formation de stagiaires originaires d'Indonésie, de Malaisie, de Singapour et de Thaïlande. Le bureau du PNUD au Brésil a apporté son appui à un programme de CTPD mené en collaboration avec les pays africains d'expression portugaise. À la Barbade, au Bénin, au Brésil, en Chine, à Cuba, en El Salvador, en Indonésie, au Pakistan, au Pérou, à Sri Lanka, en Thaïlande, en Tunisie et en Uruguay, le PNUD a apporté son appui à des projets prévoyant un financement d'amorce des activités de CTPD entrepris par ces pays. La création de capacités est l'un des grands axes de ces programmes et de ceux qui sont soutenus par d'autres pays en développement. Nombreux sont les programmes qui sont axés sur la mise en place de systèmes productifs et la diffusion des compétences nécessaires pour assurer l'intégration du pays dans l'économie mondiale.

61. La collaboration du PNUD avec les diverses organisations régionales a élargi l'appui à la CTPD dans les programmes régionaux et mondiaux. Par exemple, le programme régional intégré pour la promotion du commerce international a été lancé sous les auspices des pays de la Commission de l'Océan indien, avec le concours de l'Union européenne. Dans le programme de l'Université de l'Océan indien, les établissements d'enseignement supérieur des pays de la région ont formé un réseau polyvalent de collaboration aux recherches universitaires. Les États insulaires du Pacifique Sud ont de même mis en place des programmes régionaux dans le domaine de la pêche et de la gestion de l'environnement. D'autres initiatives régionales sont à mentionner par exemple la création de l'itinéraire routier Europe-Asie, qui concerne la Mongolie, la Fédération de Russie et les pays d'Asie centrale. Le programme de promotion des investissements dans la région du bas Mékong est une importante initiative de

développement regroupant le Cambodge, la Chine, le Laos, le Myanmar, la Thaïlande et le Viet Nam, avec le concours de la Banque asiatique de développement. Le Bureau régional du PNUD pour l'Asie et le Pacifique a apporté son appui à cinq programmes de CTPD qui consistent à créer des capacités, par exemple le programme de parité entre les sexes dans les activités scientifiques et technologiques, qui a créé un réseau électronique de diffusion, surtout par des femmes, des techniques agricoles et de valorisation des sources d'énergie renouvelables¹³. Par son programme mondial, le PNUD contribue au programme triennal intitulé « Mondialisation, libéralisation et développement humain durable », exécuté par la CNUCED. Ce programme a aidé les pays en développement à participer à des négociations mondiales.

62. Le programme des Volontaires des Nations Unies a continué à montrer qu'il jouait un rôle moteur dans le volontariat international en 1999 et 2000. Les Volontaires, qui sont déployés dans 140 pays en développement environ, sont maintenant près de 10 000, chiffre qui n'avait jamais été atteint. Soixante-dix pour cent environ d'entre eux viennent de pays en développement. On notera que ce programme met de plus en plus l'accent sur les pays en situation particulière, ceux qui subissent des transformations politiques et économiques par exemple, ainsi que les pays les moins avancés. Désignés pour coordonner la célébration de l'Année internationale des volontaires 2001, les VNU ont commencé à appliquer une notion nouvelle, celle du volontariat en ligne, dont le but est de mobiliser une nouvelle génération de volontaires soucieux d'aider les pays en développement à surmonter les difficultés qu'ils connaissent en ce début de XXI^e siècle.

63. Par les programmes du Groupe spécial de la CTPD, le PNUD a alloué 5 630 000 dollars, prélevés dans ses ressources de base, durant l'exercice 1999-2000 pour permettre au Groupe spécial d'accomplir les fonctions qui relèvent de son mandat. Ces ressources, à leur tour, ont attiré un financement hors ressources de base, atteignant au total 11,9 millions de dollars, auprès de divers donateurs. La plupart de ces ressources ont été fournies par le Japon, par le canal du Fonds japonais pour la mise en valeur des ressources humaines, et par la Chine, l'Irlande et la République de Corée, par celui du Fonds d'affectation spéciale pour la promotion de la coopération Sud-Sud.

64. Pour utiliser ces ressources au mieux, le Groupe spécial a recadré ses activités sur les aspects suivants :

a) amélioration de la capacité des pays en développement d'aborder, à long terme, les problèmes soulevés, sur le plan des orientations et des institutions, par la mondialisation et les négociations multilatérales; b) renforcement des réseaux de spécialistes des questions prioritaires de développement dans les pays du Sud; et c) constitution de vastes partenariats et mobilisation de ressources supplémentaires pour résoudre des problèmes communs de développement. Grâce à cette nouvelle orientation, le Groupe spécial est parvenu à éviter un saupoudrage de ses ressources et a pu concentrer son action sur les activités qui devraient avoir un impact sur un grand nombre de pays en développement plutôt que sur des initiatives bilatérales isolées.

65. Le Groupe spécial a adopté une conception participative de l'élaboration des programmes, ce qui implique une écoute attentive des représentants du secteur public et du secteur privé, des organismes des Nations Unies, des ONG, de la société civile et des donateurs durant la conception et la mise en oeuvre du programme de CTPD. Il faut pour cela diagnostiquer un problème commun à un groupe de pays, puis rechercher ensemble les solutions auprès d'autres pays en développement qui, face à ce problème, ont une expérience éprouvée.

66. Après l'adoption d'une conception participative de la programmation, le Groupe spécial a élaboré plusieurs programmes vedettes, dont on en présentera ici brièvement six. Le premier a trait au renforcement de la compétitivité internationale de certains pays arabes dans les échanges mondiaux par une amélioration de leurs moyens de contrôle de la qualité. Le Groupe spécial a coopéré à l'élaboration de ce programme avec le Bureau régional du PNUD pour les États arabes, avec l'Organisation arabe pour le développement industriel et les ressources minières, avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. L'Organisation arabe pour le développement industriel et les ressources minières et les instituts de normalisation de pays participants sont les agents d'exécution de ce programme. Les pays bénéficiaires en sont l'Algérie, le Liban, le Maroc, la Tunisie et le Yémen; les pays qui à cet égard ont déjà une expérience éprouvée sont l'Afrique du Sud, la Colombie, la Malaisie, la Namibie, Sri Lanka et la Turquie. Ce programme vise à aider les pays participants à formuler des politiques nationales du contrôle de la qualité et à

établir ou renforcer des instituts nationaux de normalisation ou d'accréditation. Le programme aide également à former des spécialistes à créer un réseau inter-régional de connaissances et à établir des services régionaux communs d'accréditation. Son but ultime est d'éliminer certains obstacles à l'essor des échanges internationaux par un meilleur contrôle de la qualité des produits exportés.

67. La deuxième initiative vedette a pour objet de faciliter la formulation par un pays de politiques sociales équitables afin d'atténuer les effets négatifs de la mondialisation. Le Centre libanais d'études sur les politiques est le chef de file de cette opération, qui voit aussi la participation d'organismes homologues en Égypte, en Jordanie et au Maroc. Le Groupe spécial, le Bureau régional pour les États arabes et la CESAO soutiennent cette initiative, et les pays susceptibles de fournir les services consultatifs résultant de leur expérience de la question sont le Botswana, le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, le Costa Rica, l'Égypte, l'Inde, la Malaisie, les Philippines et la République de Corée. Cette forme de coopération Sud-Sud, élaborée pour le dialogue sur les politiques sociales et l'échange de pratiques optimales, promet de contribuer à de nouvelles méthodes de protection sociale, de protection de la main-d'oeuvre, de réforme des retraites et de défense de la sécurité sociale, en particulier pour les personnes employées dans le secteur non structuré. Pour ce programme, la Fondation Ford a offert 100 000 dollars.

68. Le troisième programme vedette est mis en oeuvre en Afrique, avec trois objectifs : premièrement, la maîtrise des difficultés juridiques et économiques de la politique d'innovation, de façon à réduire les coûts sociaux du respect des obligations internationales. Deuxièmement, l'amélioration des avantages économiques et sociaux d'une participation aux accords internationaux qui affectent les créateurs et innovateurs locaux. Troisièmement, le renforcement des atouts et des éléments complémentaires, dans les pays africains, en ce qui concerne le savoir-faire traditionnel, les ressources biologiques et le folklore.

69. Un autre important programme lancé durant la période examinée vise la coopération scientifique et technologique pour le développement. À la phase encore préparatoire, en février 2000, la République de Corée a organisé une conférence sur la science et la technologie. À la douzième session du Comité de haut niveau, on examinera ce thème plus en détail, dans la perspective d'un programme vedette d'échanges de

contributions scientifiques et technologiques dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, l'énergie propre et l'énergie renouvelable et l'établissement d'un réseau Sud-Sud de recherche-développement.

70. Le Groupe spécial a également formulé un programme dont le but est d'aider les pays en développement insulaires à diversifier leur production, améliorer leur compétitivité internationale et faciliter leur intégration dans l'économie mondiale. L'une des hypothèses du programme est une aide aux petites et moyennes entreprises, pour leur permettre d'améliorer leur efficacité, leur production, leur compétitivité, leur accès au crédit, les stratégies de vente et la recherche des débouchés, par une formation aux techniques de conditionnement, du commerce électronique et de la publicité électronique. Les pays bénéficiaires sont le Cap-Vert, Fidji, le Guyana, la Jamaïque et les Seychelles. Les pays qui fournissent des services consultatifs aux petites et moyennes entreprises sont le Brésil, l'Égypte et l'Indonésie. Le Groupe spécial assurera le contrôle d'ensemble de la gestion de ce programme, en mettant notamment l'accent sur un suivi attentif des progrès réalisés. Un financement initial est fourni par le PNUD et par le Fonds d'affectation spéciale pour la coopération Sud-Sud.

71. L'Administrateur a lancé un nouveau modèle de coopération technique Sud-Sud pour faire face à la pandémie du sida. Ce modèle évolutif s'inspire des efforts menés au Botswana pour lutter contre le sida et fait appel à l'expérience acquise par le Brésil, qui lutte contre la maladie en s'appuyant sur le système éducatif brésilien. On s'attend à ce que le secteur privé contribue financièrement à ce programme.

72. Outre les programmes vedettes lancés depuis 1998, le Groupe spécial apporte son appui à plusieurs initiatives en cours, dont certaines ont donné des résultats significatifs au cours de la période examinée, comme on le verra plus loin.

73. Ainsi, l'initiative Afrique-Asie de recherches communes sur le riz, lancée en 1997 par l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) est entrée dans sa phase finale en 2000. Dans cette initiative, 17 instituts d'agronomie de l'Afrique de l'Ouest, sous l'égide de l'ADRAO, ont coopéré avec des établissements de recherche chinois, français, japonais et américain, avec l'Institut international de recherche sur le riz et le Centre international pour l'agriculture tropicale, qui ont mis en commun des

ressources et élaborent ensemble, pour l'Afrique, de nouvelles variétés de riz de montagne désignées sous le nom de Nerica. Plus de 5 000 agriculteurs, dans 17 pays de l'Afrique de l'Ouest, ont planté du riz Nerica, qui promet d'accroître la production rizicole de cette région, de 250 à 750 000 tonnes, réduisant ainsi les importations de riz de 10 à 25 %. L'impact de ce programme est important, puisque la région pourrait économiser entre 62 millions et 87 millions de dollars actuellement consacrés à des importations de riz. On estime que les agriculteurs qui plantent du riz Nerica accroîtront de 25 % leurs recettes provenant de leur activité rizicole.

74. L'une des conséquences de la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement africain (TICAD II) a été le lancement en 1998 du Forum Afrique-Asie des entreprises, qui est un programme appliquant les principes de la CTPD, de la CEPD et de la coopération triangulaire. Ce forum est une initiative commune du Groupe spécial, en collaboration avec le Gouvernement malaisien et l'Agence malaisienne pour la coopération Sud-Sud avec l'appui du Gouvernement japonais, du Centre du commerce international, de l'Agence multilatérale de garantie des investissements de la Banque mondiale, de la CNUCED, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et des bureaux régionaux du PNUD pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique. Après des préparatifs assez difficiles, le premier forum s'est tenu en octobre 1999 à Kuala Lumpur (Malaisie) afin d'explorer les nouvelles possibilités de commercer et d'investir qui s'offraient aux entrepreneurs des deux régions. Ce forum avait réuni ainsi 230 chefs d'entreprise de 25 pays d'Afrique et de six pays d'Asie, pour conclure des transactions. Vingt-sept mémorandums d'accord avaient ainsi été signés et, à ce jour, les investissements confirmés se montent à 20 millions de dollars environ. Le prochain forum est prévu en 2001 en République d'Afrique du Sud. On peut prévoir que le nombre d'entreprises privées participant à ce deuxième forum Afrique-Asie des entreprises, et le nombre des transactions qu'il engendrera, dépasseront de beaucoup ceux du premier forum.

75. Le Groupe spécial soutient aussi un important programme mondial, celui qui répond à l'initiative lancée par le PNUD en faveur des petits États insulaires en développement, après l'adoption en 1994 du Programme d'action de la Barbade par la Conférence des Nations Unies sur le développement durable des petits

États insulaires en développement. Avec l'aide du Groupe spécial, un programme d'assistance technique aux petits États insulaires en développement a été élaboré; on y a recensé les besoins de coopération technique encore non satisfaits. Le Groupe spécial a également aidé à dresser une liste des experts et des institutions s'occupant plus particulièrement des petits États insulaires en développement. En outre, le Groupe a créé un réseau des petits États insulaires en développement pour leur permettre d'avoir accès à l'information et de fournir à leur tour des informations sur Internet. Dans le cadre des programmes menés au niveau des pays, des régions et à l'échelle mondiale ainsi qu'avec le financement offert par le Fonds pour l'environnement mondial, le PNUD a apporté son concours à des programmes conçus dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes et du Pacifique, et qui portaient surtout sur la création de capacités et sur des questions telles que la diversité biologique, le réchauffement mondial, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la gestion des bassins versants, le développement de la pêche hauturière, l'approvisionnement en eau et l'assainissement. La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement, tenue en septembre 1999, a constaté le faible niveau des ressources consacrées à l'application du Programme d'action de la Barbade et a demandé qu'on augmente cette aide et qu'on coordonne mieux les opérations. Lors du sommet Sud-Sud tenu en avril 2000 à La Havane, l'Administrateur du PNUD a annoncé une initiative de réduction des risques, en trois ans, dans le bassin des Caraïbes, assortie de 10 millions de dollars. Cette initiative aura pour effet de renforcer les capacités de gestion des catastrophes naturelles et de réduction de leurs effets, et contribuera à un relèvement durable, après une catastrophe dans les pays insulaires en développement de la région.

76. Le Groupe spécial, qui s'efforce d'élargir les filières de communication Sud-Sud, a obtenu certains résultats positifs en 2000. La base de données sur la CTPD, rattachée à l'ancien Service d'information sur la CTPD, a été convertie en un nouveau site Internet sous le nom de Web of Information for Development (WIDE). Lancé en février 2000, ce site offre divers services, notamment des informations sur les connaissances spécialisées présentes dans les pays du Sud et sur les pratiques de développement novatrices et offre un forum de discussion en ligne. En outre, le Groupe spécial a contacté des commentateurs internationaux et

des hommes d'État pour leur demander d'écrire des articles qui sont regroupés dans son périodique *Coopération Sud*, dont la diffusion augmente nettement, grâce à cette tentative, auprès des personnalités, des dirigeants mondiaux et des institutions influentes. Aussi bien WIDE que *Coopération Sud* sont accessibles sur le site Internet <www.und.org/tcdc/tcdc>.

77. Il est à noter que l'initiative WIDE a été mise en oeuvre avec le concours d'experts et d'institutions du Sud, bien qu'elle ait utilisé des fonds obtenus grâce à des arrangements triangulaires. Un organisme de fabrication de logiciels brésilien, le Centro de Estudos e Sistemas Avançados do Recife, a élaboré son logiciel, offrant également d'assurer la maintenance de l'élément principal de l'initiative, WIDE Online. Une société sud-coréenne, Comcast, a offert de développer et de maintenir le service d'actualités du WIDE. Les bases de données sur les pratiques optimales ont été développées avec la contribution du Centre d'administration du développement des Caraïbes, de la FAO, du Réseau du tiers monde en Malaisie et du Réseau des organisations scientifiques du tiers monde, installé à Trieste (Italie). Les bases de données sur les spécialistes, les institutions et les enseignements existant au Sud sont établies par les pays en développement eux-mêmes.

C. Appui offert par les organisations intergouvernementales et non gouvernementales

78. Les programmes de coopération régionale, la création de réseaux, les recherches, la collecte et la diffusion de l'information et l'analyse des questions relatives au commerce ou à d'autres problèmes posés par la mondialisation figurent parmi les domaines prioritaires de la CTPD qui bénéficient d'un appui considérable des organisations intergouvernementales et des ONG aux niveaux sous-régional et régional.

79. L'Organisation arabe pour le développement de l'agriculture applique les principes de la CTPD à ses recherches agronomiques au Soudan. Cette organisation disposait d'un crédit de 1,5 million de dollars prélevé dans son budget ordinaire pour des activités de formation durant l'exercice biennal 1999-2000. Elle avait aussi un budget de 6,2 millions de dollars en vue de deux programmes spéciaux soutenus par le Fonds arabe pour le développement social et économique, la

Banque interaméricaine de développement, le Fonds international de développement agricole, le Fonds de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et le PNUD.

80. La Banque asiatique de développement a signalé que les principes de la CTPD étaient systématiquement appliqués dans ses programmes d'assistance technique en particulier ceux ayant une portée régionale. La Banque avait également utilisé la modalité de la CTPD dans ses activités de création de capacités, ses recherches agronomiques menées sous les auspices du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale, et des activités de lutte contre le sida desservant des populations mobiles dans la région du Bas-Mékong¹⁴. La Banque asiatique de développement a également suivi les principes de la CTPD dans ses programmes de lutte contre le blanchiment d'argent dans certains pays de l'Asie et du Pacifique¹⁵ et dans des programmes visant à aider les autorités de tutelle des services publics et des compagnies des eaux dans 10 pays d'Asie du Sud et du Sud-Est¹⁶.

81. L'Institut international de recherche sur le riz a signalé qu'il appliquait les principes de la CTPD à ses travaux sur la sélection des variétés de riz, à ses recherches en sciences sociales et au développement technologique entrepris dans un esprit de participation. On peut citer d'autres programmes de CTPD que soutient cet institut international: la recherche sur l'agriculture pluviale dans les écosystèmes de plaine, organisée conjointement au Bangladesh, en Inde, en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande; l'exploitation des possibilités de la diversité biologique pour la lutte contre les ravageurs du riz, en cours d'exécution en Chine, aux Philippines, en Thaïlande et au Viet Nam; le programme international de recherche sur les rejets de méthane émanant des rizières, exécuté en Chine, en Inde, en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande.

82. Le Système économique latino-américain (SELA) est une organisation qui regroupe 28 pays et qui se consacre à la CTPD et à la CEPD. Cette organisation mène des activités de coopération horizontale par le mécanisme des comités d'action créés par les membres intéressés; un programme régional est en cours sur la maintenance et la mise à jour des données, pour faire face aux urgences découlant des catastrophes naturelles. En 1999, le SELA, coopérant avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a organisé une série de stages d'informatique pour per-

mettre aux pays de créer et de tenir à jour leurs sites Internet. Le Système contribue aussi à la création du réseau latino-américain des techniques de l'information. Grâce à un financement triangulaire fourni par l'Espagne, le SELA apporte également son appui à un programme coopératif sur les petites et moyennes entreprises en Afrique, dans les Caraïbes et en Amérique latine.

83. L'Organisation panaméricaine de la santé applique les principes de la CTPD aux efforts qu'elle entreprend pour améliorer l'état de santé des habitants du continent américain. Ses programmes sous-régionaux, ceux qui concernent par exemple la désinfection de l'eau en Amérique centrale, le partage des services de soins de santé tertiaires dans les Caraïbes et l'élimination de la maladie de Chagas dans les pays du cône sud du continent, ont tous profité des moyens de CTPD mis en place. L'Organisation panaméricaine de la santé a signalé qu'elle avait réduit les coûts en appliquant la CTPD à son programme de distribution de vaccins dans ses pays membres. Ce programme est maintenant une recherche commune qui vise à accroître la production de vaccins. Grâce à une coopération triangulaire avec la Suède, cette organisation a créé un service d'information et de communication en santé publique en Amérique centrale. Elle a également développé des programmes visant à renforcer la capacité de diagnostic et de surveillance sanitaire, par la collaboration entre les laboratoires de certains pays tels que le Brésil et le Paraguay, ou encore le Mexique et le Venezuela.

84. Le Centre du Sud s'intéresse particulièrement à l'analyse de ce qu'implique la mondialisation pour les pays en développement et effectue des recherches à ce sujet. Un projet pilote, lancé avec l'appui du Groupe spécial en 1998, a pour but de suivre et d'analyser les travaux de l'Organisation mondiale du commerce dans la perspective des pays en développement. Le Centre du Sud a publié des travaux sur les questions à l'ordre du jour de l'OMC et enseigné à des délégués de pays du Sud les moyens de se préparer aux diverses négociations commerciales ou portant sur des grandes questions mondiales. Le Centre du Sud a également publié des documents de référence sur les connaissances et les technologies, à titre d'aide à la préparation du Sommet du Sud et du Groupe des 77, tenu à Cuba en avril 2000.

85. Le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques, installé en Turquie, organise des stages, des en-

seignements, des voyages d'étude, des séminaires et des ateliers à l'intention des pays qui en sont membres. Les activités au cours de la période biennale considérée ont consisté surtout à organiser des ateliers et des stages de formation.

86. Le Réseau du tiers monde (TWN), situé en Malaisie, encourage la création de capacités dans les pays du Sud en analysant les pratiques optimales en matière de développement à l'aide de sa base de données WIDE Online. Durant la période considérée, ce réseau a produit 20 rapports de recherche et 25 documents d'information et organisé de nombreux séminaires et ateliers à l'intention de négociateurs de pays du Sud, pour les aider à dégager des positions communes sur les problèmes actuels du développement. Sa contribution la plus précieuse à la création de capacités concerne le renforcement des sources d'information à l'intention de dirigeants et de négociateurs de pays du Sud. Le TWN publie ainsi le *South-North Development Monitor* (SUNS), bulletin diffusé cinq jours par semaine, qui donne des informations détaillées sur l'actualité dans le domaine du commerce, des finances et du développement. Tous les 15 jours, ce Réseau produit aussi *Third World Economics*, qui analyse brièvement les grandes questions d'actualité concernant le commerce et le développement.

VI. Conclusions et recommandations

87. C'est en fonction des grands objectifs énoncés dans le Plan d'action de Buenos Aires qu'il faut se demander si les politiques et les activités analysées dans le présent rapport ont contribué au progrès socioéconomique dans les pays du Sud. Le rapport indique que les pays en développement continuent à faire preuve de créativité dans la recherche de solutions aux grands problèmes de développement qui se posent à eux, à l'époque de la mondialisation. L'an dernier, le Sommet du Sud, ainsi que de nombreuses réunions entre pays du Sud mentionnées dans le rapport, montre que ces pays se concertent de plus en plus pour aborder les problèmes de développement qu'ils ont en commun et leur trouver des solutions.

88. Les institutions nationales et régionales de recherche et de formation ont été considérablement renforcées dans de nombreux centres universitaires de pays du Sud qui ont amélioré leur potentiel. À l'échelle mondiale, la modalité de la CTPD a concerné surtout les activités de formation et les voyages d'étude. Un

grand nombre de spécialistes de pays en développement ont ainsi reçu une formation dans les établissements des pays du Sud grâce aux programmes bilatéraux de pays en développement, ainsi qu'avec l'aide de donateurs dans le cadre de programmes de formation par un pays tiers. On a relevé aussi une augmentation du nombre de bourses d'études et de recherche dans des institutions de pays en développement, dans le cadre de programmes multilatéraux. Les efforts faits pour élargir la CTPD au-delà de la formation des personnes pour assurer un transfert des politiques, des capacités et des structures institutionnelles, de l'expérience et des modèles en matière de gestion et des pratiques optimales, d'un groupe de pays en développement à un autre groupe ou à plusieurs groupes sont également à citer et devraient être encouragés.

89. Le vaste objectif de la participation à l'activité économique mondiale est désormais la principale force qui anime la coopération entre pays en développement. Ces pays reconnaissent de plus en plus que pour atténuer l'effet négatif de la mondialisation ou pour profiter des avantages de l'intégration, il est impératif de bien comprendre les grandes questions mondiales et les processus multilatéraux de négociation. Cela suppose non seulement un relèvement des compétences, mais aussi une plus grande coordination des travaux de recherche, des analyses, du dialogue et des réunions. Il est donc recommandé que les pays en développement coordonnent leurs efforts pour aborder des préoccupations qui les concernent individuellement ou collectivement, de façon plus efficace et conformément aux objectifs fixés dans les grandes conférences mondiales.

90. La nouvelle méthode du programme vedette, qui est une forme participative de programmation de la CTPD, est une évolution intéressante. L'organisation de plates-formes communes d'action, par des acteurs multiples – les acteurs nationaux, régionaux et internationaux, de même que le secteur public et le secteur privé – est difficile et exige beaucoup de temps : pour créer de telles plates-formes, il faut des capitaux d'amorçage et une coordination et un suivi de qualité. Il est recommandé que les pays donateurs et autres pays à même de le faire consacrent une aide financière à ces initiatives, dès les premières phases de la conception et de la formulation des programmes, et que cette aide soit fournie par le canal du Fonds d'affectation spéciale pour la coopération Sud-Sud afin d'utiliser au mieux les ressources. Il est recommandé aussi que les organismes des Nations Unies pour le

développement aident à imaginer et suivre des initiatives de cette nature.

91. Le rapport indique également que c'est par ce qu'on peut appeler en termes généraux la coopération triangulaire que les pays développés, les organisations intergouvernementales et les organismes des Nations Unies ont apporté leur appui à la CTPD. Les pays développés et les organismes des Nations Unies ont notamment financé des centres d'excellence, des réseaux de connaissances, des recherches communes, des travaux de collecte et de diffusion de l'information, aux niveaux régional et sous-régional, pour valoriser les ressources humaines et renforcer les capacités des institutions au Sud. Il est donc recommandé que les pays en développement fassent figurer, dans leurs programmes, les activités qui se sont révélées viables pour la coopération triangulaire.

92. La modalité de la CTPD est celle qui est retenue de préférence dans les programmes régionaux et inter-régionaux bien que l'administration de certains programmes incombe encore aux partenaires du développement plutôt qu'aux pays en développement eux-mêmes. Cependant, la CTPD n'est pas encore la modalité qui est choisie d'emblée dans les programmes nationaux de coopération technique soutenus par les partenaires du développement. Ainsi, il faut consentir des efforts supplémentaires pour systématiser la CTPD dans les activités opérationnelles des organismes de développement des Nations Unies. Cette question est traitée dans un rapport distinct (TCDC/12/3) qui comporte également des recommandations sur les mesures à prendre pour résoudre ce problème.

93. Le rapport indique aussi que de nombreuses initiatives de CTPD soutenues par des partenaires du développement, en particulier les organismes des Nations Unies, ont cherché à réduire la fracture numérique et à améliorer l'accès des pays du Sud à l'information. Il est donc recommandé, dans l'immédiat, aux organismes des Nations Unies, de s'attacher rapidement à connecter leurs systèmes informatiques à WIDE Online.

94. Dans l'ensemble, les gouvernements progressent dans la voie de la formulation d'une politique de CTPD et de CEPD, et s'orientent aussi vers un renforcement des politiques nationales et des capacités institutionnelles nécessaires à cet effet. L'expansion de la CTPD et de la CEPD au niveau national et le rôle décisif des pays pivots de la CTPD à cet égard sont également à

noter. Tout indique aussi qu'on utilise plus largement des ressources techniques (connaissances spécialisées, technologies) des pays du Sud dans le programme de coopération technique en général, et dans la coopération triangulaire, en particulier. Cependant, le manque de ressources ou certaines lacunes font obstacle à une augmentation substantielle des échanges de données d'expérience, à la mise en commun et à la diffusion des ressources techniques du Sud, et à des travaux communs de recherche et de formulation des politiques. Il est donc recommandé que les pays en développement qui se sont dotés d'une politique de CTPD, et qui ont les capacités institutionnelles, financières et autres nécessaires s'efforcent de mettre ces capacités à la disposition des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des petits États insulaires en développement.

95. Il ressort de cet examen que la CTPD demeure une forme importante de coopération internationale pour le développement. Bien que ce soit aux pays en développement qu'il incombe d'abord de développer la CTPD, les partenaires du développement, en particulier les pays donateurs, ont aussi un rôle notable à jouer à cet effet. Il est donc recommandé que les pays en développement fassent tout pour mettre en route des programmes de coopération utilisant la modalité de la CTPD et que les donateurs accroissent leur aide à la CTPD.

Notes

¹ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, Buenos Aires, 30 août-12 septembre 1978 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.78.II.A.11 et rectificatif).

² *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément No 39 (A/54/39)*. Rapport du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, onzième session (1er-4 juin 1999).

³ Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo et Sao Tomé-et-Principe.

⁴ Les membres de la Commission de l'océan Indien sont les Comores, la Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

⁵ Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Népal, Pakistan, République de Corée, Sri Lanka et Thaïlande en Asie; Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et États-Unis d'Amérique.

⁶ Bangladesh, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Malaisie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam, en Asie, et, dans d'autres continents, Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Canada, France, Italie, Jordanie et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

⁷ Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Congo, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

⁸ Ce sont les pays suivants : Bangladesh, Chine, Colombie, Égypte, Gambie, Inde, Indonésie, Kenya, Mali, Maroc, Mexique, Ouganda, Pakistan, Thaïlande, Tunisie et Zimbabwe.

⁹ Bolivie, Brésil, Colombie, Cuba, El Salvador, Équateur, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou, République dominicaine, Uruguay et Venezuela.

¹⁰ Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sierra Leone, Sénégal, Tchad et Togo.

¹¹ Cambodge, Chine, Indonésie, Laos, Myanmar, Philippines, Thaïlande et Viet Nam.

¹² Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Indonésie, Maldives, Myanmar, Népal, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.

¹³ Les pays participants sont la Chine, la Mongolie et la République de Corée.

¹⁴ Ces pays sont le Cambodge, la Chine (province du Yunnan), le Laos, le Myanmar, la Thaïlande et le Viet Nam.

¹⁵ Les pays participants sont les Îles Cook, Fidji, l'Indonésie, les Îles Marshall, Nauru, les Philippines, le Samoa, la Thaïlande et Vanuatu.

¹⁶ Les pays participants sont le Bangladesh, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Népal, les Philippines, Sri Lanka, la Thaïlande et le Viet Nam.

Annexe

Pays et organismes qui ont répondu aux questionnaires

A. Réponses des pays en développement, par région

<i>Asie et Pacifique</i>	<i>Afrique</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>États arabes</i>	<i>Europe centrale et orientale</i>
1. Bhoutan	12. Burundi	21. Brésil ^p	28. Liban	30. Bosnie-Herzégovine
2. Cambodge	13. Cap-Vert	22. Chili ^p	29. Tunisie ^p	31. Estonie
3. Chine ^p	14. Guinée	23. Costa Rica ^p		32. Lettonie
4. Inde ^p	15. Lesotho	24. Honduras		33. Moldova
5. Indonésie ^p	16. Madagascar	25. Mexique ^p		34. Roumanie
6. Malaisie ^p	17. Ouganda	26. Pérou ^p		35. Turquie ^p
7. Maldives	18. Seychelles	27. Uruguay		36. Turkménistan
8. Pakistan ^p	19. Soudan			
9. Singapour ^p	20. Togo			
10. Thaïlande ^p				
11. Viet Nam				

^p : indique un pays pivot (14).

B. Réponses des représentants résidents du PNUD, par région

<i>Asie et Pacifique</i>	<i>Afrique</i>	<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>États arabes</i>	<i>Europe centrale et orientale</i>
1. Cambodge	7. Bénin ⁺	15. Barbade ⁺		28. Albanie ⁺
2. Indonésie ^p	8. Congo ⁺	16. Bolivie ⁺		29. Bosnie-Herzégovine
3. Malaisie ^p	9. Guinée	17. Brésil ^p		30. Lettonie
4. Pakistan ^p	10. Maurice ^{p+}	18. Colombie ^{p+}		31. Moldova
5. Sri Lanka ⁺	11. Nigéria ^{p+}	19. Cuba ^{p+}		32. Roumanie
6. Thaïlande ^p	12. Sao Tomé-et-Principe ⁺	20. El Salvador ⁺		
	13. Seychelles	21. Guyana ⁺		
	14. Afrique du Sud ^{p+}	22. Jamaïque ⁺		
		23. Nicaragua ⁺		
		24. Panama ⁺		
		25. Pérou ^p		
		26. Uruguay		

^p : indique un pays pivot (11).

⁺ : indique une réponse du Bureau du PNUD mais non des autorités du pays (c'est le cas de 17 pays).

C. Réponses des donateurs, des organismes des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales aux questionnaires

<i>Donateurs</i>	<i>Organismes des Nations Unies</i>	<i>Organisations intergouvernementales et non gouvernementales</i>
1. Allemagne	1. CCI	1. Organisation arabe pour le développement de l'agriculture
2. Australie	2. CESAP	2. Banque africaine de développement
3. Canada	3. CIJ	3. Centre du Sud
4. Danemark (DANIDA)	4. CNUCED	4. CRSEFPI
5. Estonie	5. Commission économique pour l'Europe	5. IRRI
6. Japon	6. FAO	6. Organisation panaméricaine de la santé
7. Norvège	7. FNUAP	7. Réseau tiers monde
8. Pays-Bas	8. OMPI	8. Système économique latino-américain
9. Suède	9. OMS	
10. Suisse	10. ONUSIDA	
	11. PNUCID	
	12. PNUD (Bureau de Bruxelles)	
	13. PNUD-BRAP	
	14. UNRWA	
	15. UPU	
	16. VNU	